

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT DJAMAL JIMOH »

Siège Abidjan Cocody angré terminus des bus 81
82. Non loin de la palmeraie sainte Marthe. Juste après le
burida., Lot 592, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT DJAMAL JIMOH

»

Objet : Vente de moto, vente de pièces détachées, vente d'engins, vente et location de voiture, vente de poulet, import export, diverses .

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody angré terminus des bus 81
82. Non loin de la palmeraie sainte Marthe. Juste après le
burida., Lot 592, Ilot 124

Dirigeant(s) M JIMOH AKANON DJAMEL JEAN BORIS

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00345 du 13/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02150/GTCA/RC/2025 du 13/01/2025

